Carleton-sur-Mer

# Municipalité amie des aînés

## POLITIQUE

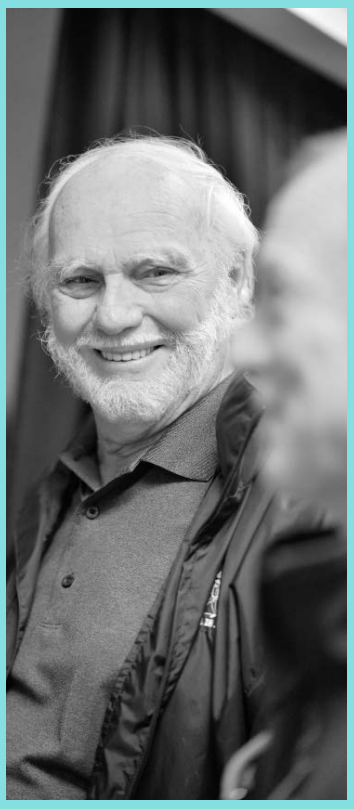

JANVIER 2022

POLITIQUE FAMILIALE
Ville de Carleton-sur-Mer
Une histoire de famille

Municipalité amie des aînés

MRC AVIGNON

Québec

# Table des matières

Une Ville bienveillante envers les personnes aînées ..... 3
Un guide orienté vers la qualité de vie des aînés ..... 3
1 Comité local familles-aînés ..... 4
2 Mise en contexte ..... 4
3 Mission ..... 5
4 Valeurs ..... 6
5 Principes directeurs ..... 6
6 Qu'est-ce qu'une *personne aînée* ..... 7
7 Portrait socioéconomique de la municipalité ..... 7
8 Services municipaux ..... 11
9 Planification stratégique ..... 11
10 Champs d'intervention et grandes orientations ..... 12
10.1 Loisirs, culture et vie communautaire ..... 13
10.2 Habitation et milieu de vie ..... 13
10.3 Organisation municipale, communication et information ..... 14
10.4 Santé et services sociaux ..... 14
10.5 Respect et inclusion sociale ..... 15
10.6 Urbanisme, espaces extérieurs et bâtiments ..... 15
10.7 Transport et mobilité ..... 16
10.8 Participation sociale ..... 16
10.9 Sécurité et biens des personnes ..... 17
10.10 Environnement ..... 17
Plan d'action 2022-2023-2024 ..... 1

# Liste des tableaux et graphiques

Caractéristiques générales de la population de Carleton-sur-Mer ..... 7
Variation de la population totale entre 1996 et 2018 ..... 8
Répartition de la population locale, régionale et provinciale par tranche d'âge en 2018 ..... 8
Population locale par tranche d'âge à partir de 65 ans et plus, en 2018 ..... 8
Répartition de la population locale selon le genre en 2018 ..... 9
Proportion des ménages privés selon leur taille en 2016 ..... 9
Lieu de résidence des nouveaux arrivants 5 ans auparavant, en 2016 ..... 9
Niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés locaux, régionaux et provinciaux en 2017 ..... 10
Revenu médian de différents types de familles à Carleton-sur-Mer, dans la MRC Avignon et au Québec en 2015, après impôt ..... 10
Proportion des personnes bénéficiant de la mesure du faible revenu à Carleton-sur-Mer en 2016 ..... 11

*Crédits photographiques : Magali Deslauriers, Emmanuelle Bois et Sarah Lacroix.*

# Une Ville bienveillante envers les personnes aînées

Depuis le printemps 2012, la Ville de Carleton-sur-Mer détient une politique familiale. Celle-ci constitue le porte-étendard de l'importance que la municipalité accorde au bien-être des citoyens ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie dans la communauté. Cette volonté de vitaliser et de rendre le milieu attractif pour les familles et les personnes aînées se confirme également dans les orientations de la planification stratégique 2019-2024. En effet, l'écoute, la mobilisation et l'implication des citoyens, dans une communauté unie, authentique et active, représentent des valeurs incontournables pour l'équipe municipale.

En complément de la politique familiale, la Ville a aussi adopté en septembre 2013 une politique Municipalité amie des aînés (MADA). En renouvelant cette politique, Carleton-sur-Mer est fière d'assumer son leadership au sein de la démarche provinciale MADA. Notre volonté politique de répondre aux différents besoins identifiés par les aînés du milieu se traduit par l'adoption d'un plan d'action diversifié, issu d'une démarche rigoureuse, et dont les résultats se concrétiseront dans différentes sphères de la vie en société.

Les personnes aînées représentent des sources de savoir et d'expérience qui peuvent être mises à profit dans la communauté. Elles méritent tout notre respect. La Ville de Carleton-sur-Mer souhaite les voir s'épanouir et vivre en demeurant actifs, dans un milieu bienveillant et inclusif.

Le maire,

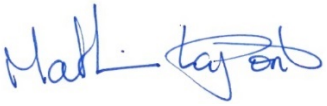

Mathieu Lapointe

# Un guide orienté vers la qualité de vie des aînés

C'est avec une grande fierté que le comité familles-aînés dévoile la politique des aînés et son plan d'action. Au cours de la dernière année, ce comité a multiplié les rencontres de travail. Avec la collaboration de l'équipe municipale et des intervenants concernés, ils ont consacré temps et énergie à consulter les aînés afin de traduire les besoins de ceux-ci en actions concrètes. Tout au long de la démarche, tous ont travaillé ensemble dans un but commun : aider les aînés à vivre en sécurité, à profiter d'une bonne santé et à continuer de participer pleinement à la vie en société.

L'atteinte de résultats nécessite différentes ressources, qu'elles soient humaines, financières ou matérielles. L'implication du comité de suivi et la volonté du conseil municipal d'appliquer cette politique et de mettre en œuvre ce plan d'action sont essentielles pour la suite des choses. Servons-nous de ces instruments comme guides, afin d'orienter les décisions des élus municipaux et les actions de l'équipe municipale.

Je souhaite remercier les citoyens qui ont répondu au questionnaire et participé aux groupes de discussion; les membres du comité familles-aînés pour leur apport dans cette démarche essentielle; les intervenants des organismes communautaires locaux et territoriaux pour leur aide à identifier les enjeux en lien avec les aînés ainsi que les partenaires régionaux et provinciaux pour leur appui en ressources humaines et financières : le ministère de la Famille, le Secrétariat des aînés, Espace MUNI et la MRC Avignon.

Voici le temps de passer à l'action!

David Landry, conseiller municipal responsable des questions familles et aînés

# 1 Comité local familles-aînés

La Ville travaille de concert avec des personnes représentant la communauté et des acteurs concernés afin de nourrir une vision commune et de proposer des actions qui répondent aux enjeux locaux et régionaux.

Julie Bergeron, citoyenne
Danielle Falardeau, citoyenne
Henri Hotton, citoyen
David Sylvestre, citoyen
Natalie Vertefeuille, citoyenne
Michel Briand, président du Club des 50 ans et plus du secteur Carleton
Régent Leblanc, président du Club des 50 ans et plus du secteur Saint-Omer
David Landry, conseiller municipal, représentant des questions familles et aînés
Pascal Alain, directeur municipal loisirs, culture et vie communautaire
Laurie Gallagher, coordonnatrice municipale loisirs, sport et plein air
Johanne Poulin, chargée de projet à la MRC Avignon

Le comité familles-aînés s'est rencontré pour la première fois en septembre 2020. Il a tenu huit rencontres avec les objectifs de réalisation suivants :

- Faire un bilan du plan d'action initial MADA (2014-2016) : actions réalisées et non réalisées, actions retenues et non retenues;
- Prendre connaissance du portrait statistique socioéconomique de la population du territoire;
- Dégager des enjeux liés aux champs d'intervention MADA afin de bâtir le contenu des consultations;
- Définir *personne aînée*;
- Consulter des partenaires et des citoyens aînés par des sondages, groupes de discussion et entretiens;
- Analyser les résultats des consultations, en dégager des constats et des orientations principales;
- Actualiser la politique et le plan d'action MADA et les soumettre à l'adoption du conseil municipal.

Le comité poursuivra son mandat en veillant à la réalisation du plan d'action, en plus d'en faire une évaluation à l'issue des trois années de mise en œuvre.

# 2 Mise en contexte

Le programme Municipalités amies des aînés (MADA) vise à encourager le vieillissement actif des aînés au sein de leur communauté. Initiée en 2009 par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, cette démarche a débuté par le lancement de 7 projets pilotes. Elle est aujourd'hui menée dans plus de 967 municipalités et MRC, dans 17 régions du Québec.

À l'automne 2013, la Ville de Carleton-sur-Mer s'est inscrite dans cette démarche et s'est alors dotée d'une vision qui tenait compte de la réalité des personnes aînées sur son territoire.

Depuis la mise en œuvre de son plan d'action MADA, – touchant des enjeux comme la qualité de vie, l'offre de loisirs pour les aînés, la communication vers les citoyens, la sécurité et les rapprochements intergénérationnels – à la lumière du bilan fait par le comité, force est de constater que les résultats issus de ces actions ont porté fruit.

La proportion des personnes aînées à Carleton-sur-Mer (65 ans et plus) continue d'augmenter, passant de 17 % en 2006 à 27 % en 2018. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, si la tendance se maintient, la population aînée pourrait atteindre 35 % de la population totale de Carleton-

sur-Mer en 2031. Le vieillissement de la population fait donc partie des grandes préoccupations de la Ville. Il amène des défis substantiels à relever en matière d'habitation, de milieu de vie, de santé et de bien-être.

C'est pourquoi la Ville a mis à jour sa politique et son plan d'action MADA afin de poursuivre la démarche. Cette dernière permet d'encadrer et d'agir pour le mieux-être des personnes aînées de la communauté, en contribuant à freiner l'âgisme; en adaptant les politiques, les services et les infrastructures; en favorisant la participation des aînés et en s'appuyant sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

En outre, la politique MADA de Carleton-sur-Mer s'inscrit dans une démarche régionale de la MRC Avignon initiée en février 2020. La MRC souhaite élaborer sa propre politique familles-aînés et vise la mise à jour des politiques familles-aînés des 11 municipalités sur son territoire. Ce processus se réalise avec l'appui du ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés et avec l'accompagnement d'Espace MUNI.

# 3 Mission

*Avec un souci de bien-être, de respect et de bienveillance envers les personnes aînées, la politique et le plan d'action* Municipalité amie des aînés *orientent les décisions et les actions de la Ville, en collaboration avec les acteurs du milieu, afin de maintenir et, surtout, d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées.*

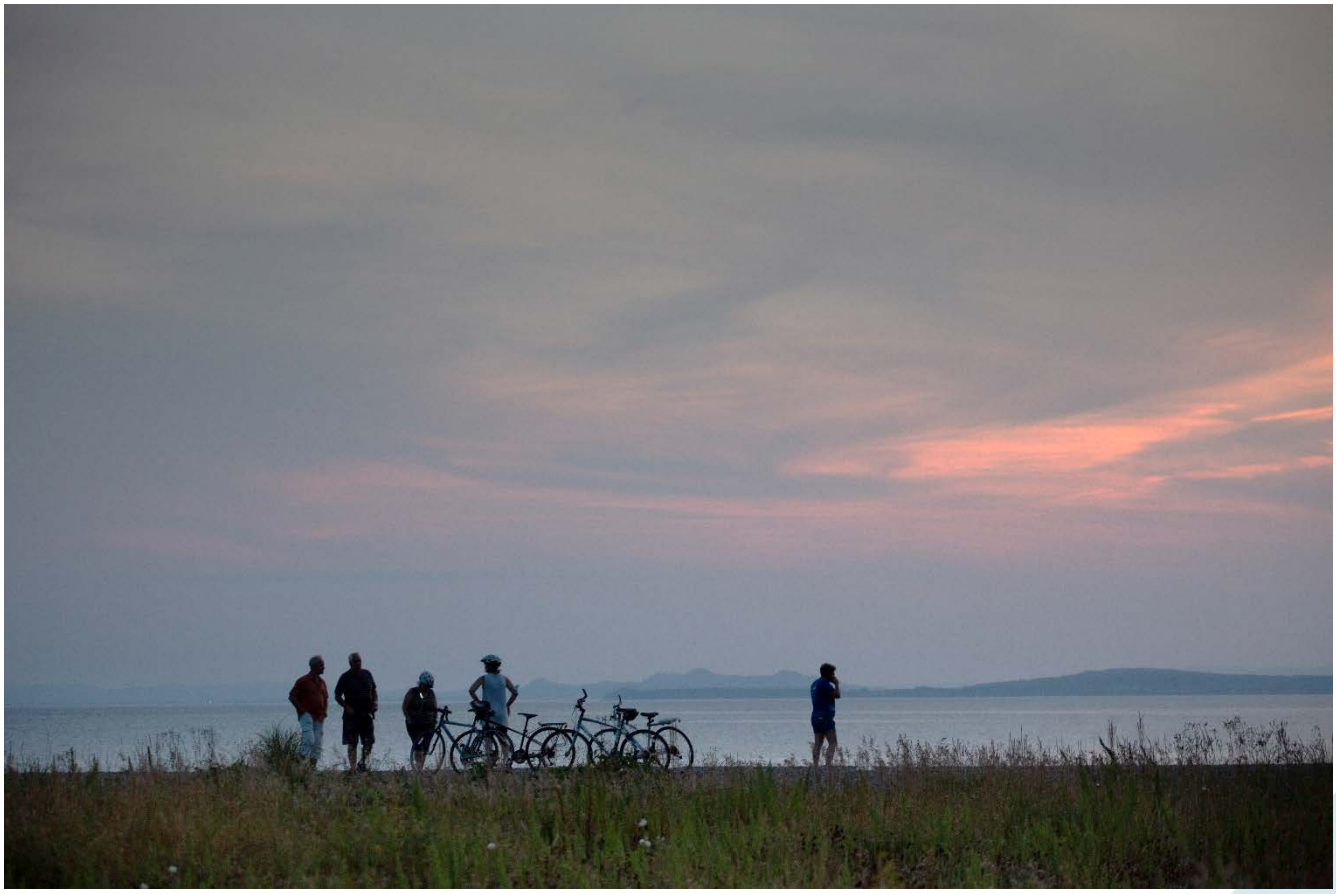

# 4 Valeurs

### Accessibilité

• Autonomie et participation de tous les citoyens et citoyennes, sans discordances entre leurs capacités ou besoins et les différentes composantes physiques, organisationnelles ou culturelles de leur environnement.

### Collaboration

• Travaille solidaire et réflexion commune pour le mieux-être de personnes aînées, dans le respect de chacune et chacun.

### Cohabitation

• Apprentissage du vivre ensemble dans l'harmonie, toutes générations et tout statut social confondus.

### Inclusion

• Sentiment d'être accepté et valorisé dans la différence, capacité d'avoir des échanges positifs avec ses pairs.

### Appartenance

• Attachement à la communauté et fierté d'en faire partie.

# 5 Principes directeurs

Afin d'encadrer ses interventions et de prendre les meilleures décisions possibles, tout en considérant l'intérêt des personnes aînées, la Ville s'engage à réaliser les actions découlant de la présente politique, qui repose sur les principes directeurs suivants :

| | |
|---|---|
| **La qualité de vie** | Offrir la meilleure qualité de vie possible à la population en encourageant les saines habitudes de vie, en fournissant un environnement sain et en adoptant des pratiques respectueuses de la population desservie. |
| **Service aux citoyens** | Adapter les services à la communauté, les rendre le plus accessible possible à tous les points de vue et, ainsi, répondre aux besoins de la population en tenant compte des ressources disponibles. |
| **Développement durable** | Réaliser des interventions avec une vision à long terme et évolutive, qui tient compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique. |
| **Solidarité intergénérationnelle** | Reconnaître l'importance des liens intergénérationnels entre citoyens et valoriser les expériences des personnes aînées. |
| **Participation et concertation** | Placer les citoyens et les organisations au cœur du développement de leur milieu de vie, en favorisant l'écoute, la mobilisation, l'implication et l'engagement de la communauté. |

# 6 Qu'est-ce qu'une *personne aînée*

Une personne aînée est citoyenne à part entière. Elle mérite le respect et une place dans la communauté. Elle est porteuse de savoir et peut contribuer activement au développement de la collectivité.

En gérontologie, le terme *aîné* réfère à une des catégories d'âge de l'évolution de l'être humain : bébé, enfant, adolescent, adulte, aîné. Le mot *aîné*, peut aussi signifier « né avant ». Certains l'assument difficilement puisqu'il est associé au vieillissement. Néanmoins, il est utilisé dans la présente démarche, en cohérence avec le programme : Municipalité amie des aînés.

# 7 Portrait socioéconomique de la municipalité

Dans le contexte de mise à jour des politiques familiales municipales et des démarches Municipalités amies des aînés, la MRC Avignon a confié au CIRADD la réalisation du portrait statistique de la population sur son territoire. Les données de la présente section sont tirées de cette étude[1].

## Caractéristiques générales de la population de Carleton-sur-Mer

| Indicateur | Donnée | Année de référence |
|---|---|---|
| Population totale | 4012 | 2018 |
| Densité de population | 18,4 hab./km² | 2016 |
| Variation de la population | -5,98 % | 1996-2018 |
| Taille moyenne des ménages privés | 2,1 | 2016 |
| Taille moyenne des familles de recensement | 2,6 | 2016 |
| Valeur médiane des logements | 170 934 $ | 2016 |
| Proportion de ménages locataires dans un logement subventionné | 15,3 % | 2016 |
| Indice de vitalité économique* | 0,4949 | 2018 |
| Taux de chômage | 15,3 % | 2016 |
| Taux d'emploi | 47,2 % | 2016 |
| Taux d'activité | 55,4 % | 2016 |

*« L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement, le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. »

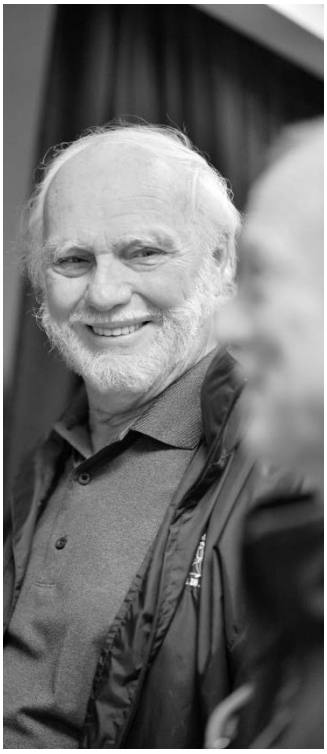

[1] Glazer-Allard, Jean-Daniel; Sandrine Leblanc-Florent et Nicolas Roy (2020). *Portrait statistique de la population de la MRC Avignon*, CIRADD, Carleton-sur-Mer, 84 pages.

Variation de la population totale entre 1996 et 2018

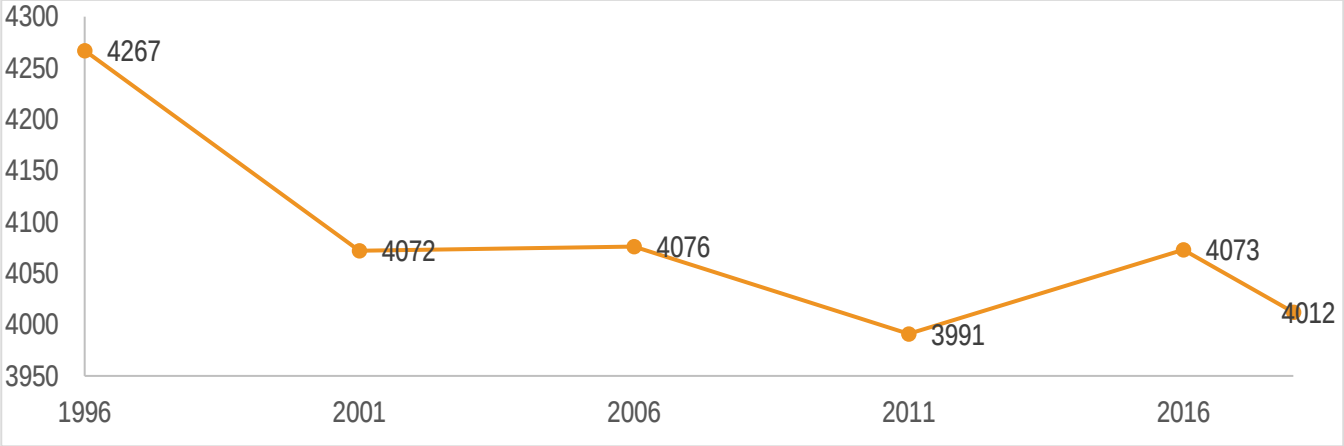


Répartition de la population locale, régionale et provinciale par tranche d'âge en 2018

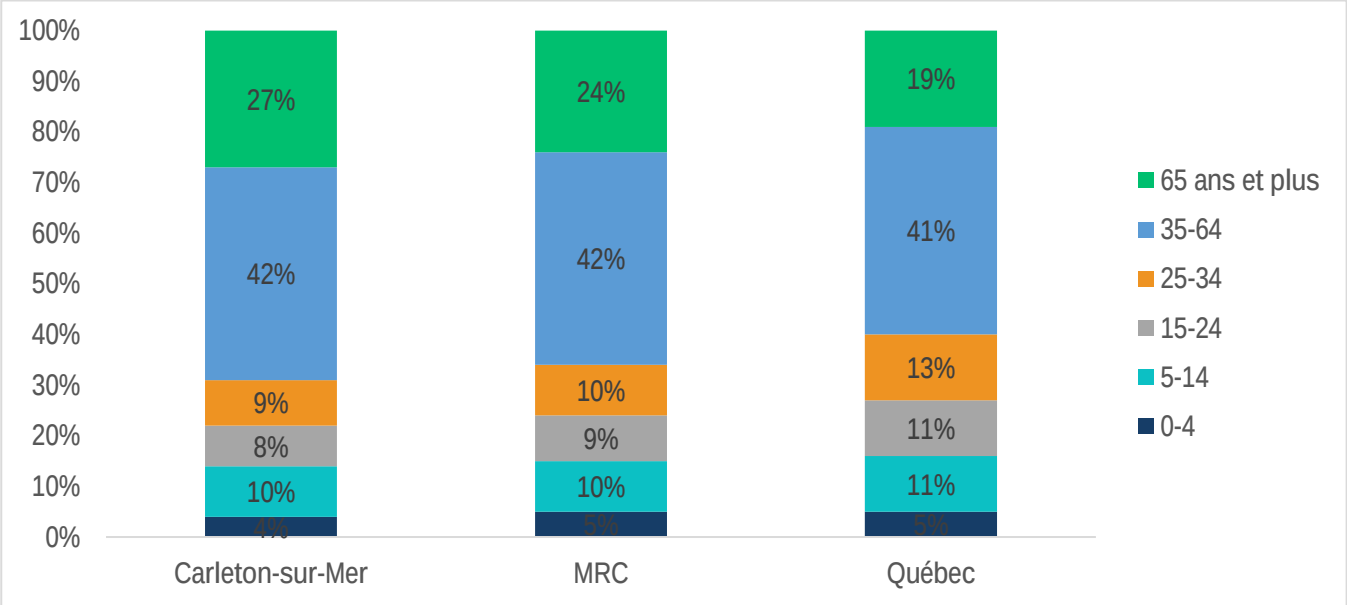


Population locale par tranche d'âge à partir de 65 ans et plus, en 2018

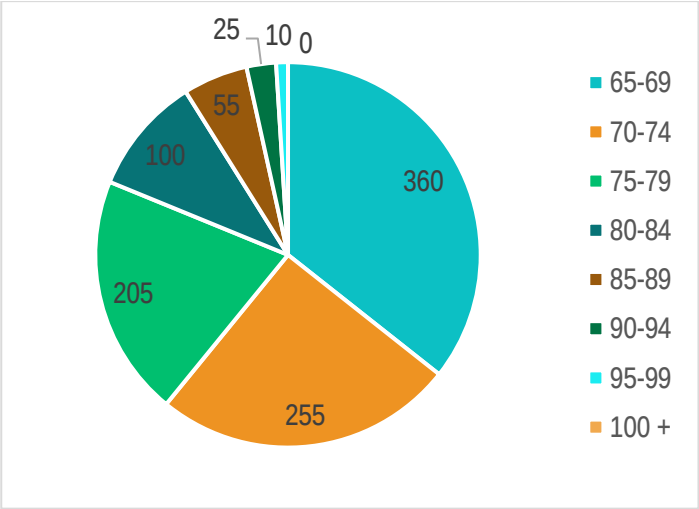

## Répartition de la population locale selon le genre en 2018

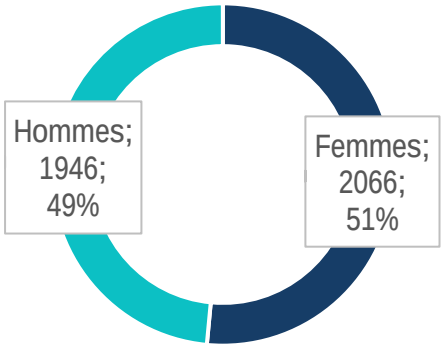


## Proportion des ménages privés selon leur taille en 2016

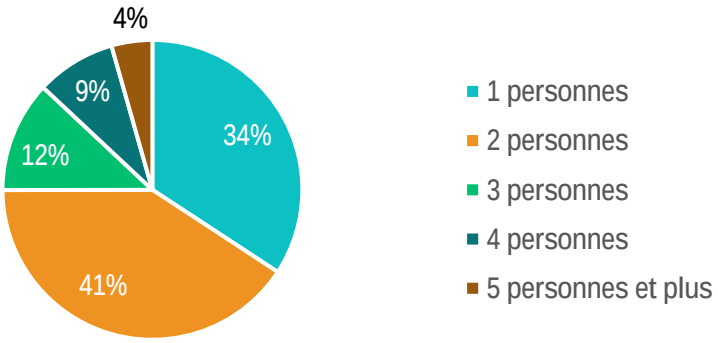


*En moyenne, 30,4 % des personnes de 65 ans et plus vivent seules au Québec.*

## Lieu de résidence des nouveaux arrivants 5 ans auparavant, en 2016

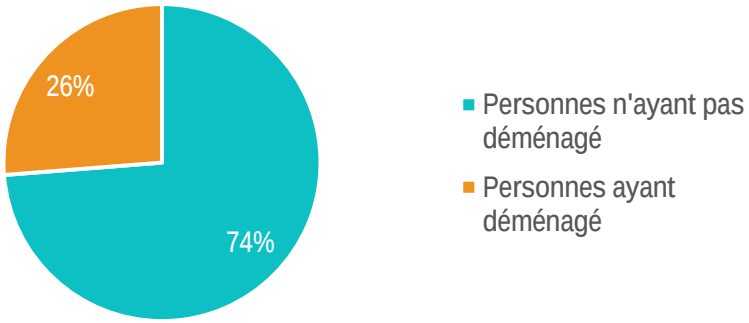


### DÉFINITIONS

**Ménage** : Une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Le logement peut être un logement collectif ou un logement privé. Le ménage peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule.

**Famille de recensement** : Couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints ; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires ; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et ce ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

**Famille économique monoparentale** : Où la personne repère n'a pas de conjoint marié ni de partenaire en union libre, mais a un enfant ou des enfants dans la famille. D'autres personnes apparentées peuvent être présentes.

Niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés locaux, régionaux et provinciaux en 2017

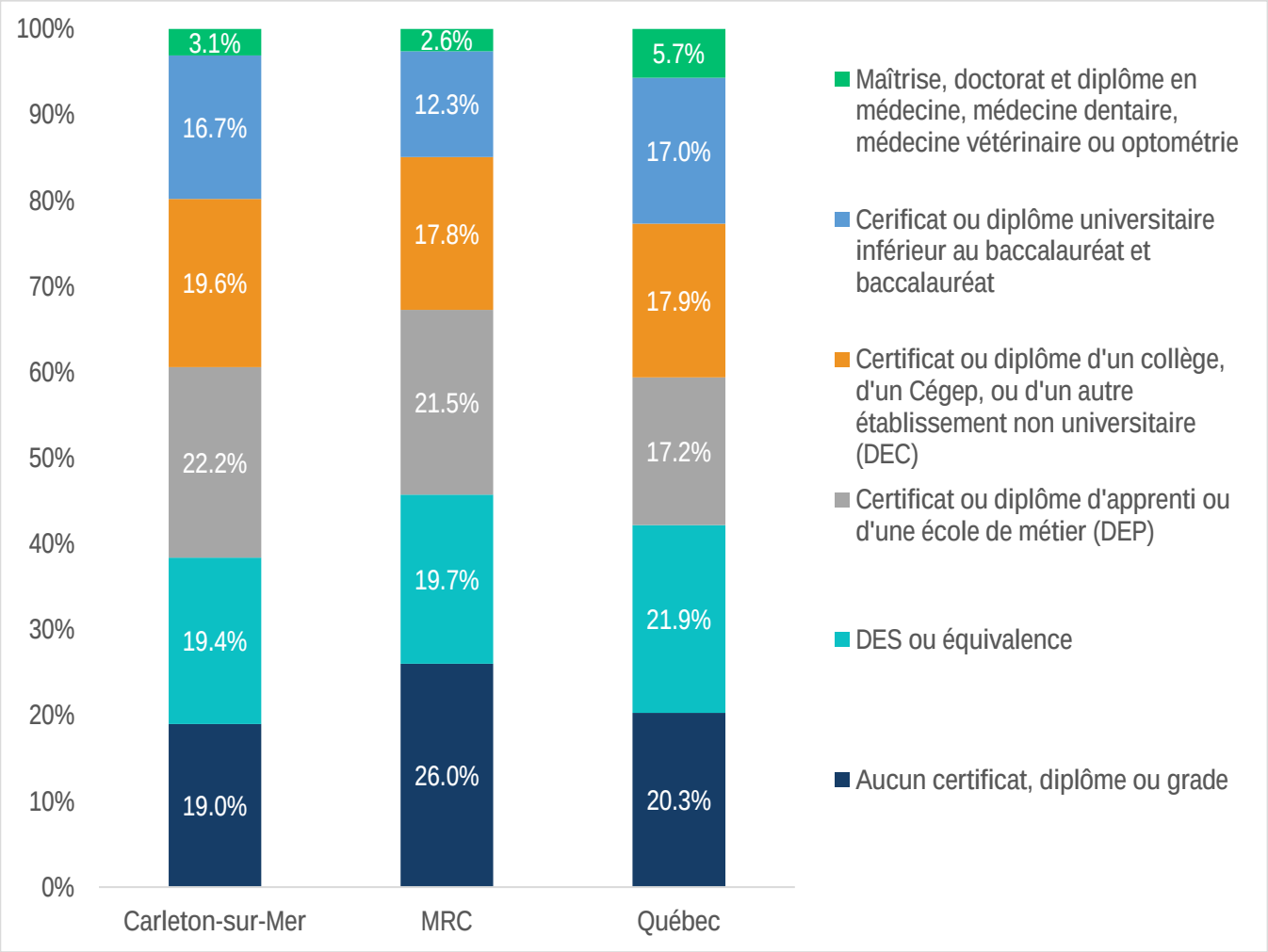


Revenu médian de différents types de familles à Carleton-sur-Mer, dans la MRC Avignon et au Québec en 2015, après impôt

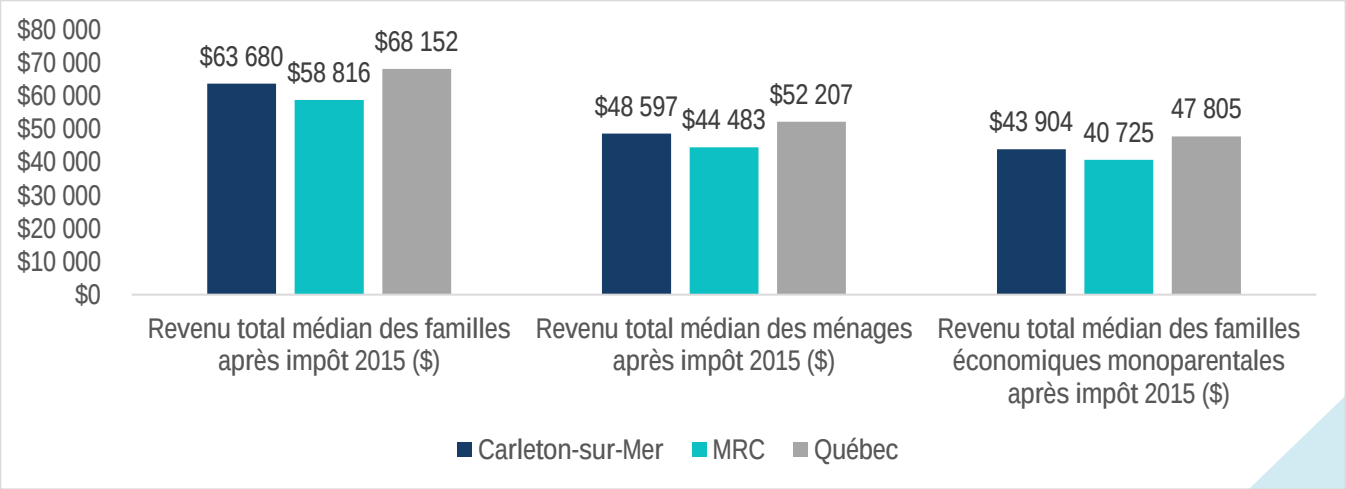

Proportion des personnes bénéficiant de la mesure du faible revenu à Carleton-sur-Mer en 2016

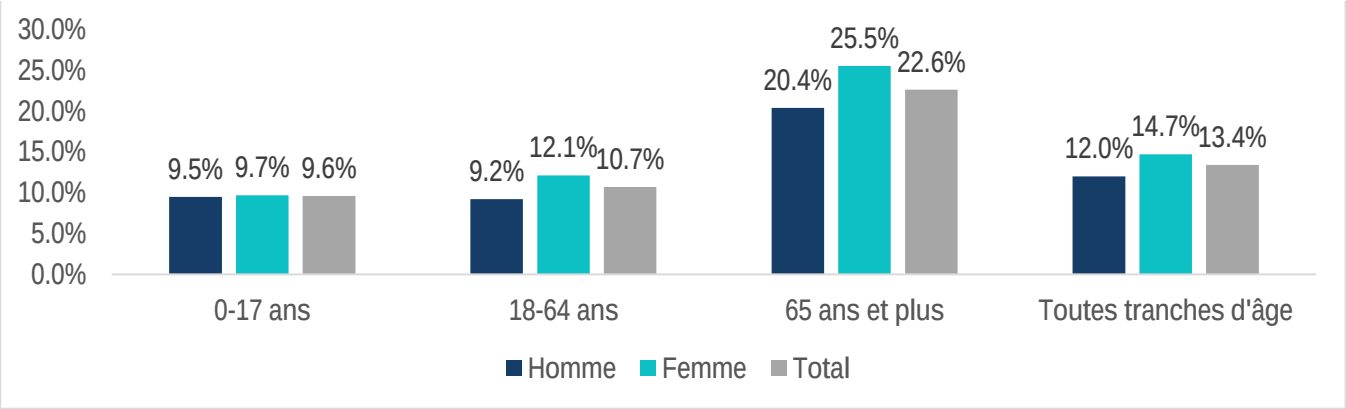


Le graphique montre qu'à Carleton-sur-Mer, 22,6 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont un faible revenu en 2016.

La mesure du faible revenu, après impôts, est relative à la Mesure du panier de consommation (MPC), au type de collectivité rurale ou urbaine et à la taille de l'unité familiale.

Pour une population rurale en 2018, la mesure de référence du faible revenu était de :

- 1 personne : 18 902 $
- 2 personnes : 26 731 $
- 3 personnes : 32 739 $
- 4 personnes : 37 804 $

En 2015, au Québec, les personnes âgées de 65 ans et plus ont un revenu moyen après impôts de près de 29 000 $.

# 8 Services municipaux

La Ville fournit aux citoyens différents services, infrastructures et équipements ainsi qu'une offre d'activités culturelles, de loisirs et de sport. De plus, elle appuie des événements majeurs comme le Marathon Baie-des-Chaleurs, le festival La Virée Trad et le festival Bleubleu. Plus de 40 organisations en loisirs, culture et vie communautaires, ainsi que des comités municipaux apportent une vitalité à l'offre municipale. La Ville contribue à leurs activités tant sur le plan financier qu'en fournissant des services adaptés à leurs besoins.

# 9 Planification stratégique

À l'issue d'une consultation publique menée auprès de la population au printemps 2018, la Ville de Carleton-sur-Mer a élaboré une planification stratégique 2019-2024. Celle-ci a été lancée le 5 décembre 2018. La vision de la Ville découle de cette démarche participative.

*Une communauté authentique et active vivant à l'année une diversité d'expériences entre mer et montagne.*

Parmi les orientations de la planification stratégique, voici celles qui correspondent avec la démarche MADA :

1. Informer, consulter et impliquer les citoyens dans le développement de leur milieu de vie.
2. Soutenir les organismes qui animent à l'année un milieu de vie actif et authentique.
3. Définir collectivement les besoins et bénéfices du projet de réfection de la route 132 pour améliorer le milieu de vie et créer la richesse (lien mer-ville, beauté, transport).

Certaines actions qui découlent de la planification stratégique rejoignent la politique MADA.

*Volet soutien aux organismes et liens sociaux :*

- Une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes du milieu a été adoptée en 2021;
- Les espaces publics sont animés;
- Une stratégie d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants est en cours d'élaboration.

*Volet communication et implication citoyenne*

- Un budget participatif a été prévu aux prévisions budgétaires municipales en 2020 et en 2022;
- Un système d'alerte d'urgence a été déployé;
- La Ville se rapproche des citoyens.

# 10 Champs d'intervention et grandes orientations

Les champs d'intervention ont été ciblés en fonction des enjeux et des réalités des personnes aînées et en fonction de leurs préoccupations. Pour chacun de ces champs d'intervention, le comité a relevé des constats, a recommandé des orientations, des objectifs et des actions en fonction des résultats découlant des données statistiques, des consultations publiques et des actions issues de la planification stratégique. Une cueillette des données complémentaires a été menée par différents canaux de communication :

- 1 sondage à l'attention de la population locale en avril 2021. Sur une population adulte de 3 450 personnes, 276 ont répondu au sondage. De ce nombre, 101 répondants étaient des personnes de 60 ans et plus;
- 2 groupes de discussion, tenus en mai 2021 pour les groupes d'âges de 65 à 75 ans et de 80 à 85 ans;
- Entretiens individuels avec des personnes âgées de 85 ans et plus ainsi qu'avec des intervenants auprès des aînés du territoire.

## 10.1 Loisirs, culture et vie communautaire

Offrir aux aînés une diversité d'activités et de lieux leur donnant l'occasion de socialiser et de bouger, en tenant compte des besoins spécifiques à certaines clientèles.

Certaines personnes aînées ont besoin avant tout de socialiser et de se regrouper (pour bouger ou échanger).

L'homogénéité d'un groupe est importante.

Il n'y a pas de lieu de rencontres informelles pour les personnes aînées.

## 10.2 Habitation et milieu de vie

Favoriser l'accès à un environnement de vie adapté et de qualité pour les aînés.

Le problème le plus important pour la population vieillissante : peu d'options en matière d'hébergement fonctionnel et abordable, listes d'attente dans les résidences, ressources en soutien à domicile insuffisantes.

Les personnes aînées se sentent inquiètes face à leur avenir, veulent demeurer chez elles le plus longtemps possible et demandent un service à domicile selon leurs besoins ainsi qu'une proximité des services.

Séquence selon les conditions des personnes : 1) demeurer à la maison et être autonome; 2) en perte d'autonomie, rester à la maison et avoir des soins à domicile; 3) offre de logements disponibles et adéquats.

## 10.3 Organisation municipale, communication et information

Poursuivre les services offerts et trouver d'autres moyens pour communiquer l'information sur les sujets associés aux aînés et sur les ressources offertes sur le territoire.

Généralement, la population est bien informée et le mensuel, *Le Hublot*, est apprécié tant dans sa forme (version papier, infolettre, page Facebook et site Web) que dans son contenu (information abondante et pertinente).

25 % des aînés ne connaissent pas l'offre.

## 10.4 Santé et services sociaux

Maximiser l'accès à l'information pour guider les personnes aînées vers les services qui leur sont offerts et saisir les opportunités pour bien les représenter aux instances concernées, comme le CISSS, afin d'améliorer ces services.

Service de soutien à domicile répond difficilement à la demande.

Certaines personnes aînées ne savent pas comment trouver un médecin de famille.

Capacité d'intervention de la Ville limitée, dans le domaine, au transfert d'information.

## 10.5 Respect et inclusion sociale

Faciliter les rapprochements entre les différentes générations afin de freiner l'âgisme et d'encourager l'implication de nos aînés dans la vie communautaire locale.

- Généralement, les personnes aînées se sentent respectées alors que les personnes aînées vulnérables se sentent moins respectées.
- Les personnes aînées ont peu de compétences avec les nouvelles technologiques.
- Manque d'occasions d'activités intergénérationnelles.
- Le contexte de la pandémie a créé un fort sentiment d'exclusion sociale.

## 10.6 Urbanisme, espaces extérieurs et bâtiments

Offrir aux aînés un accès sécuritaire aux installations sportives et de loisirs, qui répondent à leurs besoins et favorisent le vieillissement actif des citoyens.

- Les bâtiments municipaux sont généralement accessibles.
- Problème d'accessibilité de certains équipements et infrastructures.
- Il y a un manque de bancs (dans les sentiers et parcours), de toilettes et d'abreuvoirs.
- L'angle de certains trottoirs peut être dangereux.

## 10.7 Transport et mobilité

Collaborer avec la MRC au développement d'une offre de services en transport qui peut répondre aux besoins actuels et futurs des personnes aînées.

Les personnes aînées autonomes se déplacent avec leur propre véhicule ou avec leurs réseaux familial et amical. Elles ont peu de besoins en transport collectif.

Les personnes plus âgées, démunies et vulnérables requièrent des services de taxi, de livraison et d'accompagnement pour les sorties comme l'épicerie et les besoins quotidiens.

## 10.8 Participation sociale

Travailler avec les organisations locales et territoriales pour rendre le bénévolat plus attrayant afin de maximiser l'implication bénévole pour tout âge et intergénérationnelle.

Les bénévoles sont « toujours les mêmes » : inquiétude pour le bénévolat vieillissant.

Diminution marquée du bénévolat due à la pandémie. Bénévoles âgés hésitants à poursuivre leur bénévolat après la pandémie.

Changement de culture du bénévolat vers une implication ponctuelle. Difficile de demander un engagement constant en accompagnement et visites amicales.

Certains aînés ne connaissent pas les besoins en bénévolat et en mentorat.

Les jeunes ne sont pas assez sollicités pour offrir leur temps aux aînés.

## 10.9 Sécurité et biens des personnes

Fournir aux personnes aînées un environnement sûr et sécuritaire afin de favoriser leur épanouissement dans la collectivité.

- La plupart des gens se sentent en sécurité et ne voient pas de changement à leur sentiment de sécurité.
- Sentiment d'insécurité sur la route 132, la rue Arsenault et la rue de la Montagne.
- Sentiment d'insécurité dans le secteur Saint-Omer, où la limite de vitesse est élevée.
- Peu de personnes connaissent Telmatik, le système d'alerte destiné aux résidents de la MRC Avignon.
- Information sur les vols par les réseaux sociaux ou le journal.
- La maltraitance est insidieuse : on n'en connaît pas l'ampleur et elle prend différentes formes.

## 10.10 Environnement

Poursuivre les efforts de sensibilisation aux enjeux liés à l'environnement et responsabiliser chacun, chacune pour agir concrètement.

- Les personnes aînées sont préoccupées par les enjeux liés à l'environnement.
- Les personnes aînées apprécient généralement le travail de la Ville pour la diminution de son impact environnemental sur le territoire.
- Certains utilisateurs laissent leurs déchets sur le quai.

# Plan d'action 2022-2023-2024

| Axe d'intervention<br>Orientation | Objectif spécifique | Action | Responsable, partenaire | Ressource | 2022 | 2023 | 2024 | Résultat attendu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Loisirs, culture et vie communautaire<br>Offrir aux aînés une diversité d'activités et lieux leur donnant l'occasion de socialiser et de bouger, en tenant compte des besoins spécifiques à certaines clientèles. | Développer des partenariats avec des formateurs spécialisés auprès des aînés. | Veiller à ce que les activités offertes répondent aux besoins des personnes aînées et correspondent à leurs capacités physiques et cognitives. | Municipalité<br>Organismes du milieu | Loisirs | x | x | x | Balises établies avec les organisations offrant des activités |
| | | Soutenir un accompagnement en transport. | Municipalité<br>RÉGIM<br>CAB | Loisirs | x | x | x | 2 activités annuelles avec accompagnement en transport |
| | Proposer des services et activités répondant aux intérêts et besoins des aînés. | Collaborer à la mise sur pied d'un cercle d'accompagnement des aînés en regard de leurs besoins. | Club des 50 ans +<br>Bénévoles<br>CAB<br>MRC | Loisirs | | x | x | Projet-pilote de cercle d'aide aux aînés |
| | | Offrir une activité hebdomadaire intergénérationnelle de formation informatique. | Municipalité<br>Jeunes de la municipalité<br>Bibliothèque | Direction LCVC | | x | x | Activité hebdomadaire à la bibliothèque, avec jeune *coach* |
| | | Collaborer à l'implantation d'un lieu de socialisation intergénérationnel. | Municipalité<br>Organismes<br>MRC<br>CISSS<br>CSSRL | Direction LCVC | | x | x | Lieu de socialisation |
| 2. Habitation et milieu de vie<br>Favoriser l'accès à un environnement de vie adapté et de qualité pour les aînés. | Veiller à ce que les besoins des aînés en matière de logement soient bien documentés et identifiés. | Connaître l'issue des travaux du chantier Logement de la MRC et mettre en œuvre les solutions préconisées pour les municipalités. | MRC<br>GRLC-GÎM<br>Municipalité | Direction générale<br>Conseil municipal | x | x | x | Information sur les travaux du Chantier et solutions envisagées |
| | Contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes aînées en leur offrant un milieu de vie agréable, accessible, abordable et qui puisse évoluer avec leurs besoins. | Favoriser des partenariats avec des promoteurs ou autres intervenants permettant de répondre aux besoins des aînés. | GRLC<br>Municipalité<br>Promoteurs | Direction générale<br>Conseil municipal | x | x | x | Augmentation du nombre de logements sur la rue Comeau |
| | | Recenser les besoins et les enjeux des résidences bigénérationnelles auprès de la population. | Municipalité | Direction LCVC | | x | x | Sondage effectué auprès des familles et aînés et suivi des résultats |

| Axe d'intervention<br>Orientation | Objectif spécifique | Action | Responsable, partenaire | Ressource | 2022 | 2023 | 2024 | Résultat attendu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3. Organisation municipale, communication et information<br>Poursuivre les services offerts et trouver d'autres moyens pour communiquer l'information sur les sujets associés aux aînés et sur les ressources offertes sur le territoire | Développer des moyens de communication à l'attention des aînés. | Réfléchir à des stratégies novatrices pour rejoindre et informer les ainés et la population en général. | Municipalité<br>Comité familles-aînés | Direction LCVC | | x | x | Proposition et réalisation de nouvelles stratégies |
| | | Diffuser une chronique régulière consacrée aux aînés. | Municipalité<br>Organisations communautaires (collaborateurs aînés)<br>Citoyens | Communication | x | x | x | Chronique mensuelle dans Le Hublot |
| | | Entretenir un lien avec les ressources sur le territoire pour informer les personnes aînées vulnérables de services offerts. | Travailleuse de milieu du territoire<br>Municipalité | Loisirs | x | x | x | Rencontre annuelle avec les partenaires |
| | Améliorer l'information adressée aux aînés. | Réaliser une édition spéciale annuelle sur tous les services existants sur le territoire. | MRC<br>Organisations locales et territoriales<br>Municipalité | Communication | | x | x | Mise à jour annuelle des services et publication d'une édition spéciale |
| 4. Santé et services sociaux<br>Maximiser l'accès à l'information pour guider les personnes aînées vers les services qui leur sont offerts et saisir les opportunités pour bien les représenter aux instances concernées, comme le CISSS, afin d'améliorer ces services. | Permettre de maximiser l'accès à l'information et aux services en santé pour les aînés. | Soutenir et partager les communications du CISSS. | Municipalité<br>CISSS | Communication | x | x | x | Canal de communication créé avec le CISSS |
| | | Répondre le mieux possible aux besoins des organismes intervenants auprès des personnes aînées. | Municipalité | Loisir<br>Accès aux locaux et matériel | x | x | x | Besoins identifiés |
| 5. Respect et inclusion sociale<br>Faciliter les rapprochements entre les différentes générations afin de freiner l'âgisme et d'encourager l'implication de nos aînés dans la vie communautaire locale. | Collaborer à développer des lieux et activités favorisant les échanges intergénérationnels. | Poursuivre l'initiative de jardin communautaire et développer le secteur Saint-Omer. | Municipalité<br>MRC<br>Club 50 ans + Saint-Omer | Loisirs | | x | x | Un jardin communautaire par secteur |
| | | Participer à la mise sur pied d'un lieu de socialisation pour les familles et les aînés. | Municipalité<br>CISSS<br>MRC<br>Org. communautaires | Loisirs | | x | x | Amorce de la démarche avec la MRC et les chantiers Enfance/famille et Aînés |
| | Planifier des activités de partage de connaissances entre les générations. | Collaborer à toute initiative d'ateliers (cuisine, menuiserie, artisanat, mini-golf…) offerts par les aînés aux élèves des différents niveaux scolaires. | Municipalité<br>CSSRL et CEGEP<br>Org. communautaires<br>Citoyens | Loisirs | x | x | x | Un atelier par année, en collaboration avec les partenaires |

| Axe d'intervention<br>Orientation | Objectif spécifique | Action | Responsable, partenaire | Ressource | 2022 | 2023 | 2024 | Résultat attendu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6. Urbanisme, espaces extérieurs et bâtiments<br>Offrir aux aînés un accès sécuritaire aux installations sportives et de loisirs, qui répondent à leurs besoins et favorisent le vieillissement actif des citoyens. | Améliorer l'accessibilité aux infrastructures et lieux de loisirs afin de répondre aux besoins des aînés. | Bonifier le mobilier public | Municipalité<br>PRIMADA | Direction travaux publics<br>Service LCVC | | x | x | Bancs, fontaines, abris, etc. installés dans les endroits stratégiques |
| | | Améliorer l'accessibilité aux bâtiments publics. | Municipalité | Direction travaux publics<br>Service LCVC | | x | x | Inventaire des améliorations à réaliser.<br>Améliorations faites pour au moins 3 bâtiments d'ici 2024 |
| 7. Transport et mobilité<br>Collaborer avec la MRC au développement d'une offre de services en transport qui répond aux besoins actuels et futurs des personnes aînées. | Faire connaître les besoins de la population locale, identifiés dans la politique, en matière de transport et de mobilité. | Poursuivre les travaux avec le chantier Transport de la MRC pour développer des options permettant la mobilité des aînés. | Municipalités<br>MRC<br>REGIM<br>CISSS<br>Organismes communautaires | Direction générale<br>Conseil municipal | x | x | x | Représentations auprès des partenaires<br>Proposition de nouvelles options de transport des aînés |
| | Améliorer et faciliter les déplacements sécuritaires des aînés sur le territoire. | Faire connaître les différents services en transport offerts sur le territoire aux aînés et à leurs familles. | Municipalité<br>CAB<br>Organismes locaux | Communication | x | x | | Sujet d'une chronique mensuelle |
| | | Bonifier ou développer une offre de transport lors d'activités sociales communautaires. | Municipalité<br>Réseau d'entraide<br>MRC<br>CAB<br>Organismes locaux | Ressource loisirs<br>Espace MUNI | x | x | x | Deux activités en 2022 et augmentation de la fréquence selon l'impact obtenu |
| 8. Participation sociale<br>Travailler avec les organisations locales et territoriales pour rendre le bénévolat plus attrayant afin de maximiser l'implication bénévole pour tout âge et intergénérationnelle. | Rendre le bénévolat plus attrayant, renouveler l'image du bénévolat et miser sur l'implication ponctuelle. | Partager régulièrement la promotion pour le recrutement de bénévoles. | Municipalité<br>CAB<br>Organismes locaux | Communication | x | x | x | Communications régulières par les canaux disponibles |
| | | Répondre aux demandes de soutien des organisations proposant des activités intergénérationnelles dans le recrutement de bénévoles. | Municipalité<br>Organismes locaux | Direction LCVC | x | x | x | Soutien aux organismes qui proposent des activités |

| Axe d'intervention<br>Orientation | Objectif spécifique | Action | Responsable, partenaire | Ressource | 2022 | 2023 | 2024 | Résultat attendu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9. Sécurité et biens des personnes<br>Fournir aux personnes aînées un environnement sûr et sécuritaire afin de favoriser leur épanouissement dans la collectivité. | Amélioration le sentiment de sécurité chez les aînés. | Sécuriser certaines rues et intersections par des voies réservées. | Municipalité | Urbaniste<br>CCU | x | x | x | Rencontres régulières du CCU sur cet enjeu |
| | | Informer la population davantage sur le système Telmatik. | Municipalité<br>MRC | Ressource loisirs | x | | | Information mensuelle par les canaux de comm. municipaux |
| | | Veiller à la tenue d'inspections résidentielles par les pompiers. | Municipalité<br>Pompiers | Pompiers | x | x | x | Visite d'inspection dans toutes les résidences locales aux 5 ans |
| | | Publier les campagnes de sensibilisation à la maltraitance. | Organismes locaux et territoriaux | Communication | x | x | x | Information partagée |
| | | Évaluer l'intérêt d'un projet *Voisins solidaires* https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/voisins-solidaires/. | Municipalités<br>Citoyens | Communication<br>Espace MUNI | | | x | Information aux citoyens; validation de l'intérêt; réalisation avec Espace MUNI |
| 10. Environnement<br>Poursuivre les efforts de sensibilisation aux enjeux liés à l'environnement et responsabiliser chacun, chacune pour agir concrètement. | Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux. | Informer la population des enjeux environnementaux au quotidien. | Municipalité | Urbaniste<br>Communication | x | x | x | Articles réguliers dans Le Hublot |
| | Poser des actions concrètes pour recycler davantage. | Installer des bacs de recyclage et des poubelles en quantité suffisante dans les lieux publics. | Municipalité | Direction travaux publics | x | x | x | Calendrier de réalisation en 2022 et mise en œuvre en 2023 |
| | Poursuivre le chantier municipal Emprunte environnementale et changements climatiques. | Adopter et réaliser des stratégies d'adaptation aux changements climatiques de réduction de l'empreinte environnementale. | Municipalité | Urbaniste | x | x | x | Objectif intégré dans la planification stratégique qui prévoit une mise en œuvre jusqu'à 2030 |